



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 131159

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les aéronefs militaires. Pour accomplir leurs missions, les armées disposent de plusieurs types d'aéronefs, avions et hélicoptères. Outre la réponse au besoin opérationnel, la décision d'acquisition repose sur le coût initial, mais aussi celui lié à la maintenance et à celui de l'heure de vol. Ce dernier coût donne lieu à de nombreuses polémiques qui ne tiennent pas compte de la valeur ajoutée technologique. Des divergences d'estimation se sont également faites jour. Aussi, il lui demande de préciser le coût budgétaire de l'heure de vol pour chacun des aéronefs, avions et hélicoptères, en service dans les armées.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131159

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2510

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)